

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Avril 2024

Convocation du 2 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 8 avril 2024 à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Marcel FERRARI, Maire.

Présents : Jacques HENRIOT, Brigitte IANNUZZI, Michel BANCELIN, Jean-Christophe POZO, Olivier DESSAINJEAN,, Raphaël MARTIN, Colette MONTET, Anne-Sophie VENIEN, Frank BRUNET-DUNAND, Jean-Marie PELTIER.

Absents : Emmanuelle GUIGUET-BOULOGNE, Monique BASSET (pouvoir), Geneviève PETIT

Secrétaire de séance : Frank BRUNET-DUNAND

Présente : Marie-Agnès ROISSARD (secrétaire de mairie)

Rédacteur : Michel BANCELIN

Ordre du jour

- Vote des taux d'imposition
- Mise en place du CET (Compte Epargne Temps)
- Devis coupe de bois en forêt communale
- Subventions aux Associations Communales
- Marché de travaux
- Questions diverses

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux d'imposition sans augmentation

Mise en place du CET (Compte Epargne Temps)

Mise en place du Compte Epargne Temps pour les employés municipaux .

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la mise en place du Compte Epargne Temps.

Devis coupe de bois en forêt communale

Devant l'abondance de bois atteints de scolytes qu'il faut rapidement abattre et enlever sous peine de contamination, un devis de coupe de bois a été établi.

Le Conseil Municipal a approuvé ce devis à la majorité avec une abstention.

Subventions aux Associations Communales

Les subventions aux Associations Communales sont reconduites sur les bases de l'année précédente.

La subvention de l'Amicale des Parents d'Elèves est reconduite, abstraction faite des frais de déplacements des enfants à la piscine qui sont dorénavant pris en charge par la mairie.

L'association « Sorpy Anim' » renonce à sa subvention pour cette année 2024.

Marché de travaux

La réunion « appel d'offre » s'est tenue mercredi 3 Avril 2024 :

- 3 lots n'ont pas trouvé preneurs
- 1 lot a trouvé un preneur trop cher par rapport à nos estimations de départ, la commission l'a jugé inacceptable, donc infructueux.

Conclusion : un nouvel appel d'offre est lancé pour les lots non attribués.

Questions diverses

MOTO-CLUB de la Motte-Servolex

Une récente demande de terrain pour le Moto-club de La Motte Servolex, terrain destiné à l'entraînement, n'a pas été acceptée, faute de terrain.

Agents municipaux

Les recrutements pour le remplacement de l'agent technique et d'une ATSEM sont en cours. A cette heure, impossible de se prononcer tant que tous les prétendants n'ont pas été reçus.